

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
École Maternelle André Malraux
Circonscription de Canteleu
Mardi 14 octobre 2014

Présidente : Mme ROGUE Delphine

Enseignantes : Mme PETTA Dany, Mme DHENIN Corinne, Mme JAGOT Véronique .

Parents d'élèves : Mme THUILLIER DUVAL Anne Sophie, Mr PLATEL Tony, Mme BELLONCLE Ludivine, Mme BAUDRY Magalie, Mme LUCAS Adeline.

Mairie de Duclair : Mme CHARLOT Christine.

Absent excusé : Mr Delalandre, Mr PETIT, Mr Quidu Jacques (DDEN), Mme DARRY Elise, Mme GUENOLE Gaëlle, Mme OUAHIT Pascale.

Secrétaire de séance : Mme JAGOT Véronique.

Séance ouverte à 18h00

Installation du nouveau conseil d'école.

Présentation des nouveaux parents d'élèves élus et des collègues.

Présentation de Mr Quidu, DDEN.

Bienvenue à tous et souhaitons-nous une bonne année de collaboration et de partenariat au service de l'école.

1) Le règlement intérieur.

Le règlement est lu.

Le conseil d'école demande l'ajout des horaires du mercredi de manière précise.

Il demande aussi d'ajouter le webmail de l'école.

Le règlement est adopté à l'unanimité. Le règlement sera distribué dans les cahiers de liaison la semaine de la rentrée des vacances de la Toussaint.

2) Les effectifs et répartition.

Cette année, on compte 134 élèves inscrits à la rentrée.

- Enfants nés en 2011 (petite section) : 43
- Enfants nés en 2010 (moyenne section) : 53
- Enfants nés en 2009 (grande section) : 37

Un nouvel élève en MS est arrivé ce lundi. Donc nous avons 135 élèves.

Répartition par classe :

PS de Mme Rogue : 27

PS / MS de Mme Darry: 26 dont 16 PS + 10 MS

MS/GS de Mme Dhenin : 27 dont 16 MS + 11 GS

GS de Mme Ouahit : 27 dont 14MS + 13 GS

GS de Mme Petta : 28 dont 14MS + 14GS

3) Les projets de l'école.

a) Le projet d'école :

Le projet d'école définit les modalités particulières de mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux.

Il précise les voies et les moyens qui sont mis en œuvre pour assurer la réussite de tous les élèves. Il détermine également les modalités d'évaluation des résultats atteints.

Le projet est triennal.

Les axes prioritaires sont dégagés à partir de l'exploitation des évaluations nationales ou départementales (elles ont lieu en mars).

Le projet d'école a été rédigé pour la rentrée 2011 et était valable jusqu'en 2014 mais a été prolongé par un avenant.

Il était pertinent que les équipes pédagogiques des écoles aient connaissance des nouveaux programmes de maternelle et de l'école élémentaire avant de construire leur nouveau projet d'école. C'est pourquoi les projets d'école arrivant à terme ont pu être prolongés jusqu'à la publication des nouveaux programmes.

L'avenant consiste à établir un bilan de l'année scolaire écoulée (2013-2014). Le bilan a été établi en se référant aux programmes 2008 et aux évaluations grande section.

Les actions envisagées durant cette nouvelle année scolaire:

- dans le domaine de la maîtrise de la langue française et la prévention de l'illettrisme :
 - Mise en place d'un cahier de langage en PS et le poursuivre toute la maternelle.
 - Le cahier de mots en GS devient le cahier de langage.
 - Mise en place d'un travail régulier à la bibliothèque.
 - Mise en place d'une culture littéraire commune : travail autour d'un auteur Marie WABBES
 - Travail autour de contes communs (PS : boucle d'or et les trois ours et MS/GS : le petit bonhomme en pain d'épices).
 - Poursuivre la réflexion sur une programmation / écriture cycle 1.
 - Poursuite du projet du journal d'école.
 - Débat philosophique
 - Enrichir le vocabulaire spécifique sur l'alimentation (projet commun au cycle 1)

- dans le domaine de la maîtrise des mathématiques et de la culture scientifique:
 - Poursuite du travail de l'eau à travers les sciences et en tant que besoin spécifique de l'homme
 - Mise en place de la semaine des mathématiques
 - Poursuivre la création de livres à compter.

- dans le domaine : axes complémentaires spécifiques à l'école :
 - Éducation au développement durable : autour du jardinage durable, sous forme de projet commun entre plusieurs classes au sein de l'école.
 - Culture artistique commune : travail autour d'un artiste commun ARCIMBOLDO.

Un nouveau projet d'école sera rédigé pour la prochaine rentrée.

b) Noël :

Pour Noël, un spectacle est offert par la Mairie, d'un montant de 500 euros, le lundi 1^{er} décembre. La mairie donne une subvention de 600 euros pour le spectacle de fin d'année.

Deuxième temps de la période de Noël, la décoration de l'arbre de Noël de Duclair aura lieu un lundi (la date sera donnée prochainement).

Un goûter sera offert aux enfants.

Les enfants vont comme l'an passé fabriquer des décorations de Noël avec des objets de récupération.

Troisième temps de cette période, le passage du Père Noël dans les classes soit le mercredi 17 décembre. La coopérative offrira un livre à chaque enfant et un cadeau collectif pour chaque classe. Un goûter sera offert pour les enfants par la municipalité. L'équipe enseignante suggère d'offrir un chocolat chaud à la place du jus d'orange.

Les parents élus sont invités à ce goûter.

Chaque classe décorera un sapin de Noël.

c) Projet autour de l'alimentation :

L'équipe enseignante a fait le choix de travailler autour du thème de l'alimentation. Chaque classe travaillera sur ce projet dans l'année à travers la littérature de jeunesse, les arts, les sciences, le jardin.

Une exposition des travaux des enfants sera prévue en juin 2015.

Les parents élèves élus demandent si c'est possible que l'exposition soit ouverte le vendredi et le samedi.

Mme ROGUE répond que cela sera possible si des parents viennent surveiller l'exposition.

4) Sécurité.

Un exercice dans le cadre de Plan Particulier de Mise en Sûreté a eu lieu le lundi 13 octobre 2014. Le scénario était celui de tempêtes et pluies diluviennes. L'alerte a été donnée à 10h15. Le confinement a été maintenu 30 minutes. Cet exercice permettra des améliorations d'organisation.

L'équipe enseignante et le personnel de l'école ont fait un bilan de cet exercice.

En cas de tempête, tous les stores ne fonctionnent pas. Dans l'école du bas, il n'y a pas de volets roulants.

Un premier exercice incendie a eu lieu le mardi 16 septembre. Tout s'est bien déroulé.

Le prochain exercice aura lieu sur un temps de cantine.

5) Coopérative.

Bilan coopérative : 7606,89 euros

Il y a des chèques non débités donc sur le compte OCCE à la date du 14 octobre 6465,36 euros.

Mme Rogue annonce que depuis la rentrée, les dépenses se sont déclinées ainsi :

- achats de bulbes et de plantes pour la classe
- des meubles pour les ateliers autonomes type Montessori.
- spectacle dans le cadre du festival de Fresquiennes
- livres

Les recettes à venir sont:

- les photos
- les coopératives
- les grilles de loto pour la galette.
- 100 euros dans le cadre des écoles fleuries offerts par les DDEN.

6) Questions diverses.

Ecole :

1- Pouvez-vous nous faire un rappel de l'organisation des APC ?

Les APC ont lieu les lundis et jeudis de 15h30 à 16h15.

Les MS et les GS sont concernés par les APC. Les enfants concernés (dont l'équipe enseignante a eu l'autorisation) ont un mot les informant des jours auxquels ils vont participer.

Pendant les APC , les enfants participent à l'élaboration du journal de l'école ou à des jeux de société.

2- Est-ce qu'il y aura des animations (spectacles) cette année, malgré la sortie scolaire en fin d 'année ?

Une conteuse est venue dans le cadre du Festival de Fresquiennes conter des histoires à toute l'école.

Le 1ier décembre, il y aura le spectacle de Noël.

3- Pouvez-vous nous rappeler la date de la kermesse ?

Aucune date n'a encore été déterminée.

4- A quelle date est envisagée la première réunion d'organisation de la kermesse ?

Une réunion sera prévue en janvier pour prévoir l'organisation de la kermesse.

5- Serait-il possible d'obtenir la participation de l'équipe enseignante pour la création d'un livre photo ?

C'est à dire, chaque enseignant fait des photos de groupe des élèves de sa classe tout au long de l'année et nous les transmet. Puis nous réalisons un livre photo pour chaque classe afin de les proposer à la vente aux parents des enfants de l'école.

L'équipe enseignante explique que ce projet ne sera pas possible parce qu'elle n'a pas l'accord de toutes les familles pour l'utilisation publique des photos de leur enfant.

Municipalité :

1- La décoration, du sapin de Noël, et le petit goûter pour les enfants de l'école, ont-ils lieu sous la nouvelle municipalité ?

Si oui, le goûter peut-il toujours avoir lieu dans la salle des Halettes ?

Cf projet Noël.

2- Etes-vous satisfait des rythmes scolaires mis en place en septembre ?

Mme Charlot explique que dans un premier temps tout s'est bien déroulé. Mais il faut prendre du recul pour se prononcer sur les rythmes scolaires en eux-même.

Mme Charlot est défavorable de la mise en place d'un nouveau questionnaire sur la question des rythmes scolaires.

3- Si non, quel est le bilan qui en découle ? Quelles sont les suggestions que vous envisagez ?

4- Avez-vous prévu une réunion entre la municipalité, la MJC et les 2 représentants des parents élus, comme annoncée lors de la réunion du 30 juin 2014, concernant l'heure de la réforme scolaire (15h30 à 16h30) ?

Mme Charlot affirme qu'une réunion va être organisée avec la MJC.

5- Si oui, quand ?

Si non, quand ?

La date sera déterminée prochainement.

6- Serait-il envisageable, que les prochains travaux situés sur le trajet menant à l'école, se déroulent pendant les vacances scolaires ou du moins débutent pendant celles-ci ?

Mme Charlot explique que les travaux ne dépendent pas seulement de la municipalité. Il est donc difficile de gérer le début des travaux.

Séance levée à 20h45.